



1. PROPRIETES :

DETERQUAT CLM est un produit liquide alcalin chloré moussant. Utilisé avec un canon à mousse, il permet le nettoyage des surfaces verticales.

DETERQUAT CLM s'utilise en alternance avec un acide moussant, de manière à assurer un nettoyage complet et économique.

DETERQUAT CLM s'utilise dans tous les types d'industries Alimentaires, industries de la viande, laiterie, Industrie du poisson, industries pharmaceutiques et cosmétiques.

Selon les normes européennes en vigueur, DETERQUAT CLM est :



BACTÉRICIDE



LEVURICIDE
FONGICIDE



VIRUCIDE



MYCOBACTÉRICIDE



SPORICIDE

Efficacité virucide couverte sur *Coronavirus*.

Grâce à la synergie de ses tensioactifs, du chlore et de la soude, DETERQUAT CLM présente une très grande capacité à dégraisser.

DETERQUAT CLM est à base de soude.

La formule est autorisée sous BioCID sous le N°56730.

DETERQUAT CLM est soutenu au niveau du règlement Biocide 528/2012 en TP4 et TP2.

Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (Arrêté du 08/09/1999 et ses amendements). Rinçage obligatoire.

Produit utilisable en agriculture biologique conforme au règlement (UE) n°2018/848 (et ses amendements).

2. MODE D'EMPLOI ET EFFICACITE BIOCIDES :

Avant tout nettoyage, procéder au rangement, balayage et prélavage.

Utiliser la solution préparée immédiatement après dilution.

Ne pas stocker la solution préparée.

Application par traitement des surfaces ouvertes par des générateurs de mousse ou par des satellites de distribution.

Effectuer un pré rinçage des surfaces si nécessaire pour retirer l'excédent de saletés.

Pour les applications par essuyage humide, appliquer le produit et laisser agir le temps nécessaire avant de frotter si nécessaire, pour enlever les souillures adhérentes.

Utiliser le produit à la dose adéquate selon le mode d'application.

A l'issue du temps de contact, les surfaces doivent être rincées à l'eau potable (par aspersion, trempage ou essuyage humide selon le mode d'application) puis essuyées ou séchées à l'air libre. Si nécessaire, les surfaces peuvent être brossées avant rinçage.

Sur les surfaces verticales, avec un canon à mousse, pulvériser de bas en haut, laisser agir quelques minutes (au moins 15 min) puis rincer, à l'eau potable, de haut en bas.

La vidange du bac, les eaux de rinçage et résidus de produit doivent être dirigés vers une station d'épuration des eaux usées. Pour les sols, sécher en raclant vers les siphons de sols à l'aide d'une raclette, afin de les rediriger vers la station d'épuration des eaux usées.

Pour des actions spécifiques et ciblées en fonction de votre secteur d'activité et de vos protocoles internes, consulter le tableau détaillé ci-dessous (voir page 2).

Détail des propriétés biocides :

EFFICACITE	Norme	TEMPS	T°C		Souches	Dilution
BACTERICIDIE						
Bactéricide	EN13697	5 min.	20°C	Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine) Conditions de saleté en viande (3 g/L albumine bovine + 3 ml érythrocytes de mouton)* Conditions de laiterie (10 g/L lait écrémé)**	Enterococcus hirae , Escherichia coli, Pseudomonas, aeruginosa, Staphylococcus aureus Salmonella Typhimurium Listeria monocytogenes	3%***** Salmonella Typhimurium 1%***** Listeria monocytogenes 2%*, 2,5%, 1,5%
					Legionella pneumophila	1,50%
		5 min.	50°C	Conditions de saleté en pharmaceutique/cosmétique (5 g/L sodium dodecyl suphate)***	Enterococcus faecium	1,5%*****
						1%***
LEVURICIDE/FONGICIDIE						
Levuricide	EN13697	5 min.	20°C	Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine) Conditions de saleté en viande (3 g/L albumine bovine + 3 ml érythrocytes de mouton)* Conditions de laiterie (10 g/L lait écrémé)**	Candida albicans	1,5%** (2%***)
		15 min.	20°C		Aspergillus brasiliensis	4%*****
		5 min.	50°C	Aspergillus brasiliensis, Candida albicans	Candida 1%****1.5%), Aspergillus 2%*(1.5%***)	
		1 min.	60°C	Aspergillus brasiliensis, Candida albicans	Candida 1% (0.5%) (1.5%), Aspergillus 2% (2.5%)(1.5%)	
MYCOBACTERICIDIE						
Mycobactéricide	EN14563	15 min.	20°C	Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine) Conditions de saleté en viande (3 g/L albumine bovine + 3 ml érythrocytes de mouton)*	Mycobacterium terrae (tuberculose) Mycobacterium avium	4%*
SPORICIDE						
Sporicide	EN13697	15 min.	20°C	Conditions de saleté (3 g/L albumine bovine) Conditions de laiterie (10 g/L lait écrémé)**	Bacillus subtilis	5%**
		15 min.	50°C		Clostridium sporogenes	4%**
VIRUCIDE						
Virucide	EN14476	15 min.	20°C	Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine) Conditions de saleté en viande (3 g/L albumine bovine + 3 ml érythrocytes de mouton)*	Adénovirus, Murin norovirus, Poliovirus,	0,5%*
		5 min.	50°C		Murine Parvovirus	0,5%*
		1 min.	60°C	Murine Parvovirus	0,5%*	

3. DOSAGE ET CONDUCTIVITE :

a. Méthode de dosage colorimétrique – contrôle de la solution :

- Prendre 50 ml de produit à doser
- Ajouter 10 ml de thiosulfate de sodium (1 N)
- Ajouter 2 ou 3 gouttes d'indicateur coloré : phénolphthaléine (la solution devient rose)
- Doser avec le réactif HCl (N/ 4) jusqu'à décoloration complète (la solution devient incolore).

Résultat volumique (v/v) :

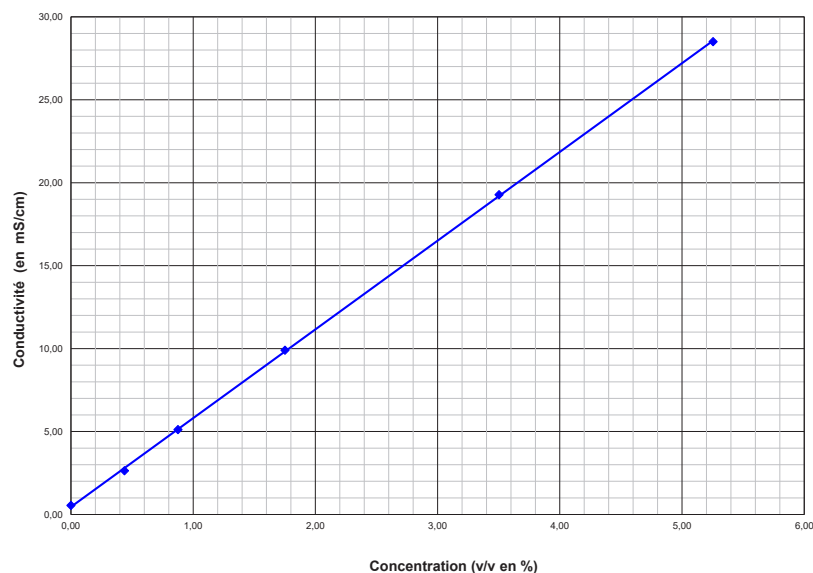
- Concentration en % volumique= chute de burette de HCl (N/4) X f
- Concentration en g/ l = chute de burette de HCl (N/4) X f X 10
- f = 0,2572 (facteur de titrage volumique).

Résultat massique (p/p) :

- Concentration en % massique = chute de burette de HCl (N/4) X f
- Concentration en g/ kg = chute de burette de HCl (N/4) X f X 10
- f = 0,2937 (facteur de titrage massique).

b. Mesure de la conductivité :

Courbe de conductivité à 25°C du DETERQUAT CLM - V2
Courbe réalisée avec une eau de dureté = 17,6°f
avec le conductimètre WTW Cond 3110



ATTENTION :

- La mesure de la conductivité est sensible à la dureté de l'eau pour certain produit.
- Bien vérifier votre dureté et celle utilisée pour la courbe.
- La mesure de la conductivité se fait à 25°C. La courbe de conductivité a été réalisée avec le conductimètre WTW 3110.

4. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide visqueux jaune
Pouvoir moussant :	Moussant
pH pur :	> 12
pH à 1% :	> 11,5
Densité :	1,14 g/cm ³ +/- 0,02
Stockage :	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel à température comprise entre 4°C et 20°C.
Type de préparation :	TP2 : Désinfectants utilisés dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides. TP4 : Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.
Substance active :	Hypochlorite de sodium (N° CE : 231-668-3) à 58 g/L, soit 5.00 % de chlore actif.
Contient parmi d'autres composants (règlement (CE) n°648/2004) :	Se référer à la rubrique 15 de la FDS.

5. CONDITIONNEMENTS :

Disponible en :

- Carton de 4x5 kg. Réf. 002095301
- Bidon de 10 kg. Réf. 002095305
- Bidon de 24 kg. Réf. 002095302
- Fût de 240 kg. Réf. 002095303
- Container de 1100 kg. Réf. 002095304

6. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel

Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (Arrêté du 08/09/1999 et ses amendements). Rinçage obligatoire.

Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Ne pas appliquer sur surfaces sensibles, peintes, et métaux légers (alu, cuivre, laiton, bronze, étain, fer).

En cas de doute, faire un essai sur une petite surface à la concentration préconisée, laisser agir puis rincer abondamment.

Ne jamais mélanger DETERQUAT CLM et UN PRODUIT ACIDE.

Formule (N°0953) déposée au centre anti-poison Européen (PCN) : + 33 (0)3 83.22.50.50

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.

Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

N° de révision 26/11/2024 - V1.1